

Les Infos Municipales Wattenaises



avril 2012



LE MOT DE VOTRE MAIRE

ARRETEZ DE JETER !! Vous la minorité irrespectueuse !

S'il vous plaît ne considérez pas nos rues, parkings, espaces verts, ou la proximité des écoles comme des poubelles à ciel ouvert. Quel geste simple que celui de déposer un détritrus dans une poubelle ou de le ramener chez soi !

Propriétaires de chiens pensez aussi à ramasser les déjections de vos animaux ! Et à ne pas les laisser faire leurs besoins sur les trottoirs !

Dernièrement le conseil municipal a voté le budget. C'est un budget de transition après l'entrée en communauté de communes. Nous n'avons pas décidé de nouveaux investissements lourds mais juste la poursuite des opérations engagées.

Jusqu'au 9 mai a lieu l'enquête publique pour la nouvelle charte du Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale (PNR). Notre commune, qui est déjà membre associée de cette structure, a l'ambition d'en être membre à part entière (sans coût supplémentaire).

Le commissaire enquêteur tiendra sa 2ème permanence à la mairie le vendredi 4 mai de 14h à 17h. N'hésitez pas à venir le rencontrer.

Le PNR nous a déjà permis d'installer une zone de pâturage autour du moulin, un nichoir à faucon pèlerin à l'abbaye, un dispositif de protection des chauves-souris et cela sans frais pour la commune.

Il y a quelques jours à l'occasion du lancement du guide 2012 des cafés randos, nous avons inauguré le premier café rando de Watten « Chez Paul et Monique ». C'est un maillon important dans le cadre du développement et de la promotion de la randonnée, très prisée à Watten.

Nous avons également inauguré l'aire de service pour camping-cars, elle est déjà très souvent occupée preuve que cet équipement d'accueil était nécessaire pour une clientèle qui s'arrêtera chez nous et fréquentera les commerces locaux.

Deux atouts supplémentaires pour le tourisme, source de développement pour notre commune.

Daniel Deschodt

Qu'est-ce qu'un Parc Naturel Régional ? C'est un territoire rural habité, dont les paysages, les milieux naturels et le patrimoine culturel sont à la fois remarquables et fragiles. Il faut donc les protéger et les valoriser en mettant en œuvre une politique innovante qui soit également respectueuse de l'environnement.

Retrouvez toutes les informations municipales, sur notre site internet

www.watten.fr,

cette lettre d'information y est téléchargeable,

inscrivez-vous pour recevoir notre lettre d'information mensuelle : newsletter@watten.fr

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 12 avril 2012

Le conseil municipal s'est réuni le jeudi 12 avril sous la présidence de M. Daniel Deschodt maire, pour voter le budget et a délibéré sur quelques autres questions :

Etaient présents : M. Deschodt, M. Devulder, M. Avart, M. Dambricourt, M. Berquez, Mme Lecoq, M. Ducrocq, Mme Assal, M. Danquigny, Mme Dufour, Mlle Fourrier, M. Govart, M. Guilbert, M. Plumart, Mme Questier, Mlle Rousselle, M. Vermeersch, M. Vanpoperinghe.

Excusés : M. Clais qui a donné procuration à Mme Dufour, M. Delhaye qui a donné procuration à Mme Questier, Mlle Binet qui a donné procuration à M. Ducrocq, M. Gogibus qui a donné procuration à M. Deschodt.

Absente : Mme Vandebossche.

- En préalable les techniciens de l'Agence d'urbanisme de Dunkerque sont venus présenter aux élus le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) établi dans le cadre de la révision du PLU. - (Plan Local d'Urbanisme) qui remplace le POS (Plan d'Occupation des Sols). Ce document a été adopté par les élus.

- Le compte administratif, le compte de gestion et le budget primitif 2012 ont été adoptés à l'unanimité et les subventions aux associations ont été votées.

- Au budget primitif la section de fonctionnement s'équilibre à la somme de 2 253 587,82 € et la section de fonctionnement à 1 252 651,77 €.

- Suite au départ en retraite au 1er juillet d'une adjointe administratif principal de 1^{ère} classe, le conseil a décidé de la suppression de ce poste à cette date et de son remplacement par un poste d'adjoint administratif de 2^{ème} classe.

- Les élus ont approuvé la demande de subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux pour la construction des nouveaux ateliers municipaux.

- Jury d'assises ; un tirage au sort informatique a eu lieu à partir de la liste électorale.

Ont été désignés : Mme Céline Bosquet, M. Maurice Destierdt, M. Alain Lardeur, M. Yannick Lenne, M. Sylvain Petit, M. Frédéric Thibaut.

AU CALENDRIER DES FÊTES

Quelques dates à retenir

- **mardi 8 mai** : marché aux fleurs, place Leveaux, brocante rue de l'Aa
passage des 4 jours de Dunkerque vers 13h30

- **dimanche 13 mai** : brocante cour de l'école Brachet
loto du Centre Socio-Culturel

- **lundi de Pentecôte** : 28 mai : 39^{ème} cavalcade

Retrouvez l'agenda de toutes les manifestations locales sur notre site www.watten.fr



I N F O R M A T I O N S



DÉFILEÉS des 1^{er} et 8 mai

1er mai : rassemblement rue Paul Mortier à 10h30

8 mai : rassemblement devant le N° 101 rue de la Colme à 11h

INSCRIPTIONS A L'ÉCOLE FORTRY ET DRILA

Inscriptions 2012-2013 :

Tous les jours de 9h à 12h et de 13h45 à 16h45 à l'école Fortry, 28 rue de Millam à Watten

RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Rappel : quand un jour férié tombe avant le jeudi, jour de ramassage habituel, le ramassage est reporté d'une journée et se fait donc le vendredi. Sont concernés : 1^{er} et 8 mai, 28 mai, 15 août, 1^{er} novembre, 25 décembre et 1er janvier.

CLUB CANIN DE WATTEN

Cours d'éducation toutes races. Le plaisir de vivre avec son chien : les positions, le rappel, la sociabilité, l'absence du maître ; possibilité de passer le certificat de sociabilité (CSAU).

Le sport canin : avoir la joie de donner du plaisir à son chien. Vivons ensemble maître et chien dans une ambiance amicale.

Rendez-vous le samedi à 15h, le dimanche à 10h sur le terrain rue Paul Mortier à Watten.

Contact : Mireille Delabi : 06 84 61 96 98.

PERMANENCE DU DÉPUTÉ, M. JEAN-PIERRE DECOOL

A Bourbourg le secrétariat parlementaire vous accueille sans rendez-vous 11 place du marché aux fruits du lundi au samedi de 10h à 12h, et le lundi de 17h à 19h. Ou sur rendez-vous au 03 28 22 33 33.

Permanence à Watten les 1^{er} et 3^{ème} mercredis du mois de 10h à 11h (2 et 15 mai).

JOURNÉE SANS TABAC

Dans le cadre de la journée mondiale sans tabac, le groupe Pascal organise une action qui se déroulera au parc nautique de l'Aa le jeudi 31 mai 2012 dès 16h à St Georges sur l'Aa. Temps fort sous forme d'une marche de ralliement autour du bassin d'aviron, (très beau site à découvrir).

Renseignements : 03 28 51 83 83

CHANGEMENT DE PRÉSIDENTE

Depuis le 23 avril, M. Frédéric Hochart, succède à M. Bernard Vanpoeringhe à la présidence du Centre Socio-Culturel.

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES :

Ninon DEBETTE, le 6 mars, fille de Frédéric et Vanessa DARSY, 9 rue de Wattendam
Timothée MARTINEZ, le 10 mars, fils d'Olivier et Séverine REEMERS, 38 chemin de la Houlle
Mathis et Eden GRISOLET, 15 mars, fils de Yohann et Élisabeth GUILBERT, 4 rue des Glaieuls.
Jade SEIGNEURY, le 18 mars, fille d'Hubert et Magali LESUISSE, 2 rue de l'Aa, Apt B
Arthur POUILLE, le 27 mars, fils d'Hervé et Jessie VANDENBOSSCHE, 1 chemin Royal
Chloé ANDRIÈS, le 1^{er} avril, fille de Bertrand et Élodie EECKHOUT, 30 rotonde des Jacinthes

DÉCÈS :

M. José TRESSE, 60 ans, 8 cité des Tuileries, le 4 avril
Mme Geneviève HERMEL, veuve HOLLANT Albert, 84 ans, 6 rue de l'Ermitage le 6 avril
M. Alfred VOET, 87 ans, 6 rue de l'Ermitage, le 8 avril
Mme Francine HOCQUETTE épouse VAN LIERDE Jean-Pierre, 61 ans, 7 cité Lecras, le 8 avril

Permanence des soins de médecine à Watten et ses environs

Watten fait partie du secteur Dk 17 défini par le conseil de l'ordre des médecins et les autorités préfectorales. Ce secteur regroupe les communes de Holque, Millam, Nieurlet, Saint Momelin, Saint Pierrebrouck, Watten, Wulverdinghe.

Un service de garde est assuré par les médecins de Watten et des communes voisines pour les nuits, les dimanches et les jours fériés sans aucune journée de défaillance.

Mode d'emploi :

En cas d'urgence vitale, de jour et de nuit : appeler le 15.

En dehors des urgences vitales de jour et de nuit, semaine ou week-end, appeler votre médecin traitant.

- en semaine, en dehors des heures d'ouverture du cabinet médical, le répondeur téléphonique de votre médecin vous donnera le numéro de téléphone du médecin de service dans le secteur.
- en week-end, jours fériés ou ponts : votre appel sera transféré vers les centre de régulation de Lille (tél : 03 20 33 20 30) où un médecin régulateur vous orientera selon votre problème. Si nécessaire, il vous sera communiqué le nom du médecin de permanence où vous pourrez vous rendre. En cas d'impossibilité à vous déplacer, le médecin pourra venir chez vous. (entre minuit et 8h00 cet appel sera géré par un médecin du centre 15.

Vous trouverez toutes ces informations sur le site du conseil de l'ordre des médecins :

www.ordre-medecin-nord.com onglet planning des gardes.

Retrouvez les infos municipales et le calendrier des fêtes sur www.watten.fr